

# 2025 RAPPORT D'ACTIVITÉS



**ORDRE DE MALTE**  
LUTTE CONTRE LA LÈPRE

FONDATION CIOMAL

# SOMMAIRE

- I MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
- II OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL**
- III GOUVERNANCE**
- IV CARTOGRAPHIE DE LA LÈPRE**
- V THÉMATIQUE SPÉCIALE 2025**
- VI ACTIONS SUR LE TERRAIN**
  - 1. Cambodge
  - 2. Brésil
  - 3. Vietnam
  - 4. Mauritanie
- VII RAYONNEMENT INTERNATIONAL**
  - 1. ONU Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
  - 2. Congrès mondial de la lèpre – Bali 2025
  - 3. Forum mondial des organisations de personnes atteintes de la maladie de Hansen
  - 4. Rayonnement et coopération en Asie-Pacifique
- VIII GENÈVE: Dîner des bienfaiteurs**
- IX TÉMOIGNAGES**
- X LISTE DES BIENFAITEURS**



# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'année 2025 marque une étape importante dans l'évolution de la Fondation CIOMAL.

Dans un contexte où la lutte contre la maladie de Hansen demeure une priorité sanitaire et humaine, la Fondation a poursuivi son engagement auprès des populations souffrant de ce mal tout en renforçant son organisation institutionnelle.

Le Conseil de Fondation a connu une phase de transition visant à consolider la gouvernance et à préparer le développement futur des activités. La nomination d'un Secrétaire général, l'évolution de la composition du Conseil et la création d'un Conseil scientifique et médical témoignent de la volonté de structurer durablement l'action de la Fondation.

Parallèlement, le CIOMAL a poursuivi ses programmes dans ses pays d'intervention et renforcé sa présence dans les instances internationales, contribuant ainsi à maintenir la lutte contre la lèpre au cœur des priorités humanitaires et sanitaires.

Les actions sur le terrain se sont poursuivies au Cambodge, au Brésil et au Vietnam, avec des résultats concrets en matière de dépistage, de prévention des handicaps et de réhabilitation socio-économique. Parallèlement, la Fondation a poursuivi ses efforts pour structurer ses activités et améliorer le suivi de ses projets.

Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes, partenaires et donateurs pour leur confiance et leur engagement, qui rendent possible la mise en œuvre concrète de notre mission.



**Bernard de Laguiche**  
Président de la Fondation CIOMAL



**Jimmy Thiébaud**  
Secrétaire général

## OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL

Dans la continuité de l'engagement historique de l'Ordre de Malte, la Fondation CIOMAL agit pour réduire l'impact médical, social et économique de la lèpre dans les régions les plus touchées.

Créée en 1958 et constituée en fondation de droit suisse en 1999, elle poursuit un objectif central: contribuer à l'élimination de la lèpre et des formes d'exclusion qui y sont associées.

### Son action repose sur deux axes complémentaires:

- des actions de formation au diagnostic et au dépistage de la maladie auprès des médecins et personnels soignants actifs dans les zones endémiques;
- la réhabilitation et la réintégration socio-économique.

### À ce titre, la Fondation met en œuvre :

- des campagnes de dépistage actif dans les zones endémiques;
- des actions de prévention des handicaps, notamment par la formation des patients et des professionnels de santé et la distribution de dispositifs de technologie assistive;
- des programmes de réadaptation socio-économique (microcrédits, formations, logement, aides alimentaires);
- des initiatives de sensibilisation visant à réduire la transmission et la stigmatisation;
- le soutien à des associations de patients et d'anciens patients.

Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les autorités sanitaires nationales, les organisations internationales et les partenaires locaux, afin d'en garantir la pertinence et la durabilité.

La Fondation bénéficie depuis 2018, d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.



## Les objectifs de développement durable poursuivis par le CIOMAL



### Éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités

Les personnes atteintes de la lèpre font partie des populations les plus pauvres et les plus exclues. En participant à leur inclusion dans les réseaux d'associations de handicapés et en leur permettant de se former, le projet participe à l'éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités.



### Assurer des vies saines et le bien-être à tout âge

En mettant en place des mécanismes durables et participatifs pour garantir des soins de qualité, en renforçant les connaissances sur la lèpre auprès du personnel de santé national et en soutenant la détection précoce, le projet contribue à promouvoir la santé et le bien-être pour tous, à tout âge.



### Assurer une éducation de qualité et une croissance économique

En finançant des bourses pour les étudiants, en soutenant la création d'unités de production et en proposant des formations favorisant l'intégration des personnes atteintes de la lèpre dans les dispositifs sociaux dédiés aux personnes en situation de handicap, le projet contribue à garantir une éducation équitable pour tous et encourage la promotion d'opportunités inclusives.



### Assurer des partenariats pour la réalisation des objectifs

Tant sur le terrain qu'en Suisse, le CIOMAL tisse des partenariats solides pour atteindre ses objectifs, en collaborant étroitement avec les associations locales, les systèmes nationaux de santé, les organisations non gouvernementales et les autorités étatiques.

### AU 31 DÉCEMBRE 2025, LE CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION CIOMAL EST COMPOSÉ COMME SUIVANT :

<b>Président:</b>	M. Bernard de Laguiche
<b>Membres du Conseil:</b>	M. Hervé Arot M. Christoph Borucki Dre Laila de Laguiche M. Raymond Loretan Mme Verena Vorwerk M. Bertrand Desénépart
<b>Secrétaire général:</b>	M. Jimmy Thiébaud
<b>Responsable des Opérations Cambodge:</b>	Mme Carole Vann

En 2025, la Fondation CIOMAL a poursuivi ses activités dans un contexte de transition et de renforcement de sa gouvernance, en vue de consolider son organisation et de soutenir le développement de ses programmes internationaux.

Deux membres de l'équipe, Mme Alexandra Lucato (relations publiques) et Mme Olivia de Villaine (développement), ont quitté leurs fonctions au printemps 2025. La Fondation les remercie sincèrement pour leur engagement et leur précieuse contribution.

Afin de renforcer la coordination et la cohérence opérationnelle, les fonctions de développement et de gestion ont été regroupées au sein d'un poste de Secrétaire général, confié à M. Jimmy Thiébaud à partir du 1er septembre 2025. Son expérience dans la gestion d'organisations à but non lucratif à Genève constitue un atout pour le rayonnement de la Fondation.

La Fondation exprime sa reconnaissance au Dr Pablo Sardonato de León, président au long de l'année 2025, pour son engagement et la continuité qu'il a assurée.

À l'issue de cette période, M. Bernard de Laguiche a été élu Président du Conseil de la Fondation.

La Fondation remercie également Mme Hélène Genillard et Me Charles-Louis Notter pour leur contribution au sein du Conseil.

Deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil:

- M. Bertrand Desénépart
- M. Christoph Borucki, (nommé Directeur des Finances en 2026)

### Zones d'action de la Fondation CIOMAL dans le monde



### Malgré des avancées significatives, la lèpre demeure une réalité dans plusieurs régions du monde.

En 2024, 172 717 nouveaux cas ont été détectés, soit une diminution de 5,5 % par rapport à 2023. La maladie reste fortement concentrée dans certaines zones, en particulier en Asie du Sud-Est (72 % des cas), suivie des Amériques (13,7 %) et de l'Afrique (11,1 %).

Les 23 pays prioritaires concentrent près de 96 % des cas mondiaux, ce qui souligne la nécessité de cibler les efforts dans ces régions.

La persistance de cas chez les enfants (5,4 % des nouveaux cas) constitue un indicateur préoccupant, révélant une transmission encore active.

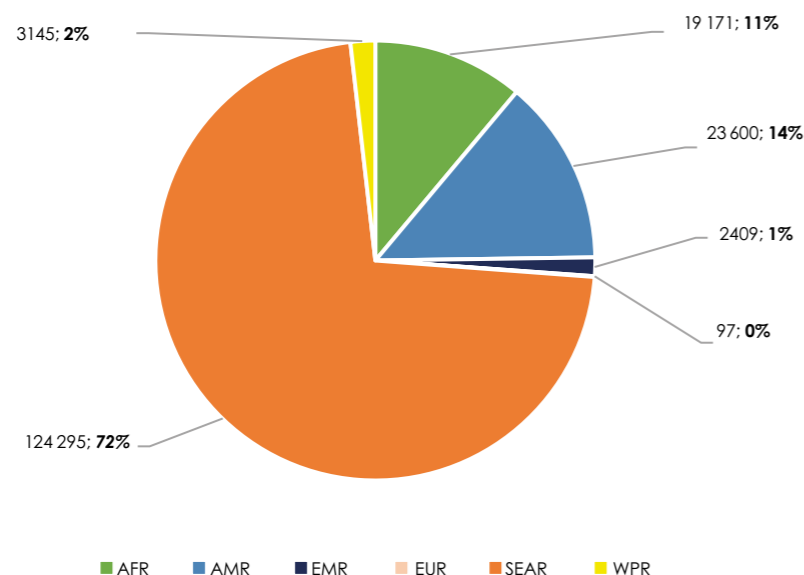
Depuis 2015, une baisse globale de près de 20 % a été observée, mais les évolutions restent hétérogènes selon les pays. Dans ce contexte, la détection précoce et le renforcement des systèmes de santé demeurent des priorités absolues.



## Programme de lutte contre les maladies tropicales négligées.

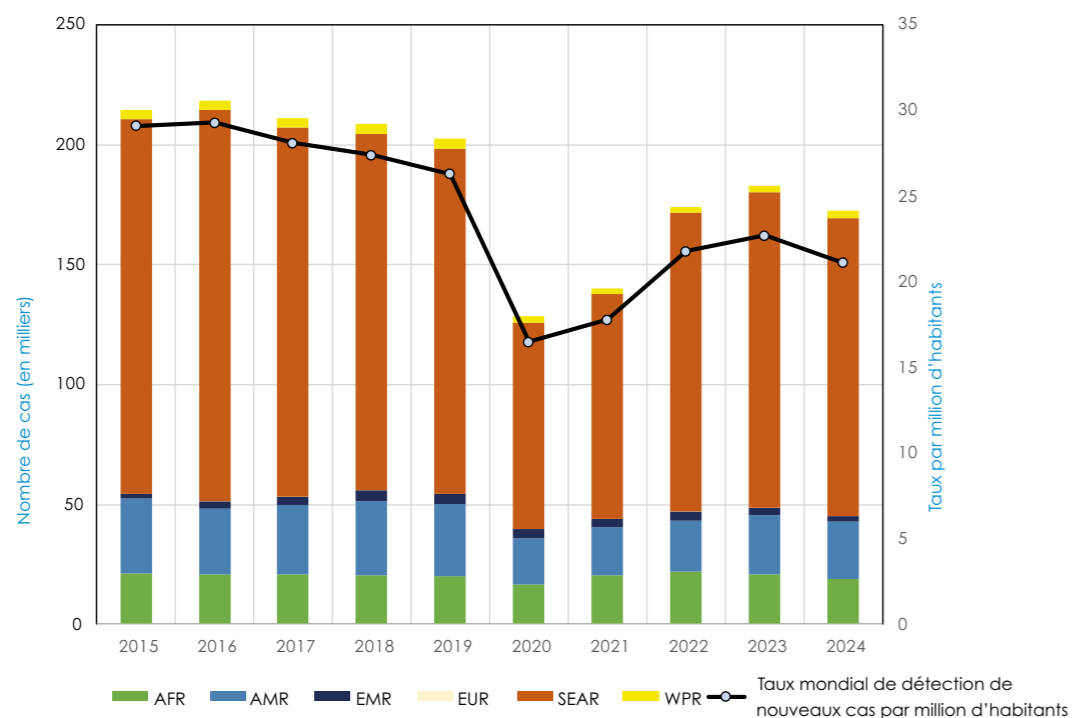
Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2025. Tous droits réservés.

Figure 1 Détection de nouveaux cas de lèpre, par Région OMS, 2024



AFR = Région africaine; AMR = Région des Amériques; EMR = Région de la Méditerranée orientale; EUR = Région européenne; SEAR = Région de l'Asie du Sud-Est; WPR = Région du Pacifique occidental.

Figure 2 Évolution du nombre et du taux de nouveaux cas de lèpre détectés, par Région OMS, 2015-2024



AFR = Région africaine; AMR = Région des Amériques; EMR = Région de la Méditerranée orientale; EUR = Région européenne; SEAR = Région de l'Asie du Sud-Est; WPR = Région du Pacifique occidental.

Source : OMS - Relevé épidémiologique hebdomadaire, No 37, 12 septembre 2025

## Conseil scientifique et médical

Dans la continuité de sa mission historique de lutte contre la lèpre, la Fondation CIOMAL a engagé en 2025 la création d'un Conseil scientifique et médical (CSM), officiellement institué en janvier 2026.

Composé d'experts internationaux reconnus, le CSM a pour mission d'apporter un appui scientifique, médical et stratégique aux orientations de la Fondation, afin de garantir la pertinence, la qualité et l'impact des actions menées au service des personnes affectées par la lèpre.

### À sa création, le Conseil scientifique et médical est composé des personnalités suivantes:



**Dr Andrea Amico**, chirurgien plasticien et reconstructeur (Suisse)  
Spécialiste de la prise en charge chirurgicale des séquelles de la lèpre, notamment dans le domaine de la reconstruction fonctionnelle;



**Dr Christian Johnson**, Professeur Titulaire de Santé Publique (Bénin)  
Expert reconnu en médecine tropicale et engagé de longue date dans les programmes de lutte contre la lèpre en Afrique de l'Ouest;



**Dre Alice Cruz**, sociologue et experte internationale des droits humains (Portugal)  
Ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la discrimination liée à la lèpre;



**Dr Paul Fine**, épidémiologiste (Royaume-Uni)  
Professeur émérite à la London School of Hygiene & Tropical Medicine, spécialiste des maladies infectieuses et des dynamiques de transmission;



**Dr Hubert Vuagnat**, spécialiste en médecine physique et de réhabilitation (Suisse)  
Expert en prévention des incapacités liées aux maladies tropicales négligées et en prise en charge fonctionnelle des patients;



**Dre Laila de Laguiche**, dermatologue et léprologue (Brésil)  
Fondatrice de l'Alliance Against Leprosy, engagée dans le développement de solutions innovantes pour la prise en charge de la maladie.

Fonctionnant de manière indépendante, le CSM exerce un rôle consultatif. Ses membres interviennent à titre bénévole et se réunissent deux fois par an afin de formuler des recommandations destinées à éclairer les décisions du Conseil de Fondation.

## À ce titre, le Conseil contribue notamment à:

- **Orienter les priorités médicales, de prévention et de prise en charge du handicap.**
- **Assurer l'alignement des programmes avec les recommandations et standards internationaux.**
- **Examiner et évaluer les projets soutenus par la Fondation.**
- **Promouvoir des approches innovantes, intégrées et centrées sur les patients.**

La création du CSM marque une étape structurante dans l'évolution de CIOMAL vers une approche toujours plus exigeante sur le plan scientifique et médical, tout en restant fidèle à sa vocation humanitaire.

Elle témoigne de la volonté de la Fondation de s'appuyer sur les meilleures expertises pour renforcer l'efficacité, la cohérence et l'impact durable de ses programmes.

La Dre Laila de Laguiche a souhaité se dédier pleinement au Conseil Scientifique et Médical de la fondation, elle a donc proposé sa démission au Conseil de Fondation, effective en 2026.

Le Conseil juge qu'il est primordial de pouvoir disposer d'un appui scientifique et médical de toute première qualité pour prioriser les projets soutenus et évaluer les résultats de l'action de la fondation et de ses partenaires.



Aide alimentaire pour un malade, Cambodge.



## ACTIONS SUR LE TERRAIN

### 1. Cambodge

Présente au Cambodge depuis plus de trente ans, la Fondation CIOMAL poursuit ses activités en étroite collaboration avec le programme national d'élimination de la lèpre du Ministère de la Santé et le Ministère des Affaires sociales.

Cette coopération de long terme permet de déployer des actions coordonnées, adaptées aux besoins des populations et inscrites dans les politiques publiques nationales.

#### Détection et recherche active de cas

En 2025, la Fondation a poursuivi ses activités d'assistance au dépistage actif et au traçage des contacts dans les provinces de Kampong Speu, Kampong Cham et Tbong Khmum. Six campagnes ont été organisées au cours de l'année, permettant de toucher un large nombre de bénéficiaires:

- 435 anciens patients ont été examinés;
- 908 membres de leurs familles ont été dépistés;
- 5 237 personnes issues de leur voisinage ont été sensibilisées et examinées.

Ces actions ont conduit à l'identification de 22 nouveaux cas de lèpre chez des adultes (12 hommes et 10 femmes). La détection de ces cas, souvent à un stade précoce, permet une prise en charge rapide et limite le risque de complications et de transmission.

La diminution progressive du nombre de cas observée ces dernières années reflète l'efficacité des campagnes de sensibilisation, du suivi des patients et des stratégies de prophylaxie post-exposition mises en œuvre.

La Fondation s'appuie de plus en plus sur l'Association des patients (PAL) en tant que relais de ses activités au Cambodge. L'objectif poursuivi est de lui donner une autonomie ainsi qu'un champ d'action accru.

#### Réhabilitation et réintégration socio-économique

Au-delà de la prise en charge médicale, la Fondation accorde une attention particulière à la réintégration sociale et économique des personnes affectées par la lèpre. Le programme de réintégration socio-économique (SER), mis en place en 2002, constitue un pilier essentiel de cette approche.

En 2025, les actions menées ont permis:

- l'attribution de 118 bourses d'études (10 universitaires, 66 élèves du secondaire et 42 du primaire), favorisant l'accès à l'éducation des enfants issus de familles touchées par la maladie;
- la distribution d'aides alimentaires d'urgence à 33 personnes en situation de grande vulnérabilité;
- l'octroi de 29 microcrédits destinés à soutenir le lancement ou le développement d'activités génératrices de revenus;
- la construction ou la rénovation de 8 habitations, améliorant les conditions de vie des bénéficiaires;
- le développement d'infrastructures essentielles, avec l'installation de 9 sanitaires, le forage de 3 puits et la distribution de 20 filtres à eau, contribuant à un meilleur accès à l'eau potable;
- la distribution de 17 vélos facilitant l'accès à l'école, aux soins ou aux activités professionnelles;
- la mise en œuvre du programme « cow-banking », avec le prêt de deux vaches à des familles, afin de renforcer leur autonomie économique sur le long terme.

Ces actions contribuent de manière concrète à restaurer l'autonomie des bénéficiaires et à favoriser leur inclusion dans la société.

**Renforcement des capacités et formation**

La Fondation a poursuivi ses efforts en matière de renforcement des capacités, avec un double objectif: améliorer l'autonomie des patients et renforcer les compétences des acteurs locaux.

En 2025:

- 284 personnes affectées par la lèpre et 570 membres de leurs ménages ont été formés aux techniques d'auto-soins et de prévention des plaies;
- 75 membres des associations de personnes affectées ont bénéficié de formations organisationnelles, contribuant à structurer leur action et à renforcer leur rôle dans les communautés.

Parallèlement, des formations ont été dispensées à de nombreux acteurs du système de santé:

- 5 responsables provinciaux;
- 11 responsables de districts;
- 505 équipes de centres de santé;
- 370 groupes de soutien sanitaire villageois.

Ces actions permettent d'améliorer la qualité de la prise en charge, de renforcer la détection précoce et d'ancrer durablement les compétences au niveau local.



*Campagne de sensibilisation.*

**Sensibilisation et lutte contre la stigmatisation**

Les campagnes de sensibilisation constituent un levier essentiel pour lutter contre la transmission de la maladie et réduire la stigmatisation.

En 2025, les actions menées ont permis de toucher 604 familles dans 260 villages répartis dans 21 provinces. Ces initiatives contribuent à améliorer la connaissance de la maladie, à encourager le recours aux soins et à changer les perceptions au sein des communautés.



*Accompagnement à domicile de personnes affectées par la lèpre.*

**Plaidoyer et mobilisation communautaire**

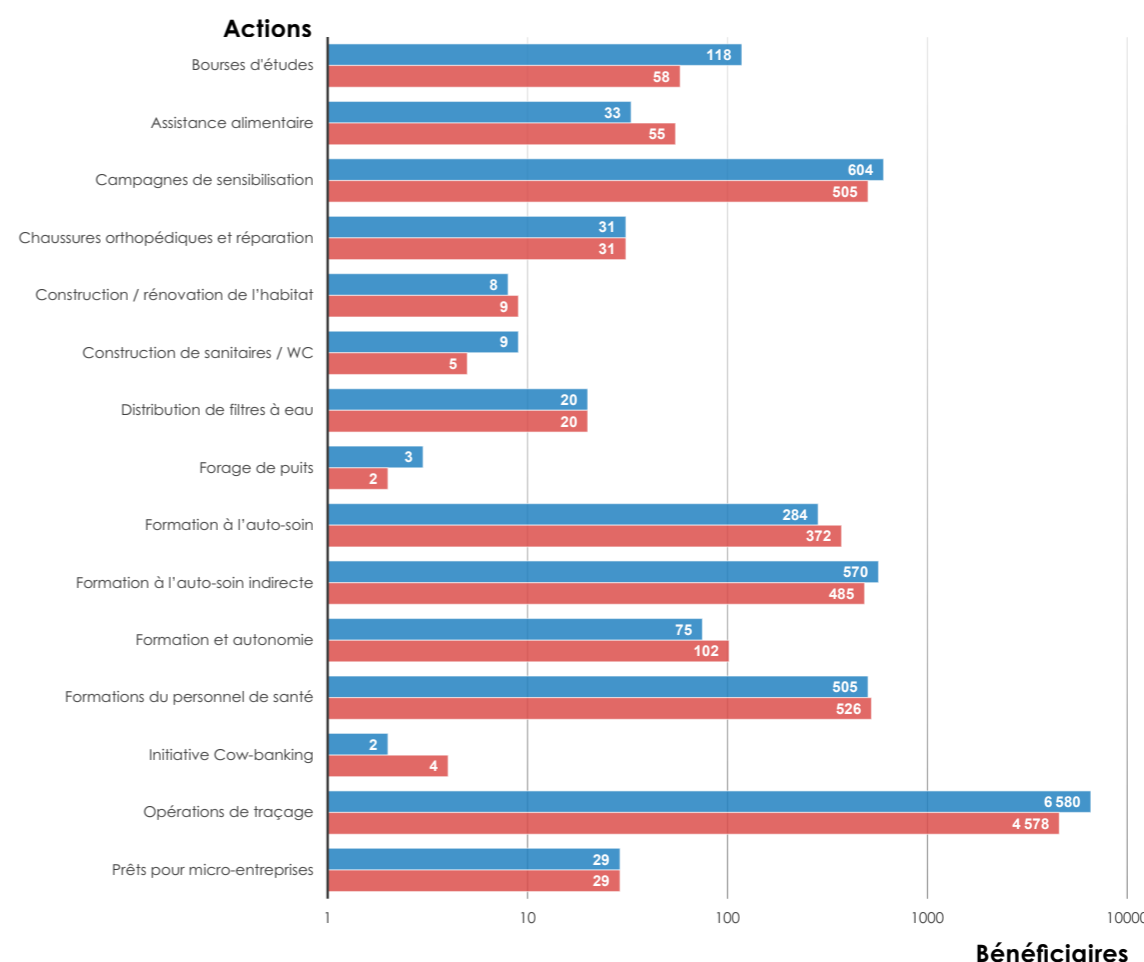
L'association de personnes affectées par la lèpre, soutenue par la Fondation CIOMAL, joue un rôle central dans la promotion des droits et la sensibilisation. Mise en place avec l'appui de la Fondation, elle vise à renforcer progressivement l'autonomie des personnes concernées et à favoriser, à terme, une prise de relais locale des actions.

En 2025, ses membres ont notamment pris part:

- à la Journée mondiale contre la lèpre, organisée à Phnom Penh, avec la participation de 60 personnes affectées;
- à la Journée internationale des personnes handicapées, en collaboration avec le Ministère des Affaires sociales.

Ces moments de mobilisation contribuent à renforcer la visibilité des personnes concernées et à promouvoir une approche inclusive fondée sur les droits humains.

**Actions menées au Cambodge par le CIOMAL en 2024 et 2025**



## 2. Brésil

Le Brésil demeure le pays le plus touché par la lèpre (maladie de Hansen) dans les Amériques, concentrant plus de 90 % des nouveaux cas enregistrés dans la région. 20 632 nouveaux cas ont été enregistrés en 2025 confirmant que la lèpre reste un enjeu majeur de santé publique.

Les actions du CIOMAL se poursuivent en collaboration avec l'Institut Alliance Against Leprosy (AAL), partenaire exclusif depuis 2021 pour les initiatives liées à la maladie de Hansen dans le pays. Ensemble, les deux institutions développent des programmes axés sur la formation des professionnels de santé, la distribution d'équipements d'assistance technique et le déploiement de solutions de télémédecine.

**Programme TECHansen – Résultats 2025**

Le CIOMAL soutient le programme TECHansen, mis en œuvre avec l'AAL, qui vise à améliorer la prévention des incapacités et la qualité de vie des personnes touchées par la lèpre grâce à l'accès à des dispositifs de technologie assistive adaptés. Ce programme est devenu une référence nationale au Brésil et est largement diffusé par le ministère de la Santé.



Patient bénéficiant d'équipements de technologie assistive dans le cadre du programme TECHansen.

En 2025 les réalisations suivantes ont eu lieu:

- 3 598 dispositifs de réadaptation distribués, auxquels s'ajoutent 15 dispositifs prêtés dans le cadre d'une action menée avec le ministère de la Santé;
- 941 patients bénéficiaires;
- 24 États brésiliens couverts.

L'augmentation du nombre de demandes émanant de médecins témoigne d'une intégration plus précoce de la technologie assistive dans la prise en charge clinique de la lèpre, notamment pour la prévention des incapacités et le maintien des fonctions motrices.

Les équipements les plus sollicités concernent la protection et l'adaptation fonctionnelle: gants de protection, éponges adaptées, lunettes solaires, écharpes de soutien ou cuillères en polyamide sur mesure. Ces dispositifs contribuent à limiter les complications liées aux neuropathies et à préserver l'autonomie des patients.

Les résultats de 2025 confirment que la collaboration entre le CIOMAL et l'AAL constitue aujourd'hui une référence structurée en matière de réhabilitation liée à la lèpre au Brésil, avec un impact direct sur la prévention des incapacités, l'accès aux solutions de réadaptation et le suivi fonctionnel des patients.

**Innovation et réhabilitation – Programme FEETHansen**

En partenariat avec l'AAL, les actions ont poursuivi la promotion d'une approche intégrée combinant expertise médicale, innovation technologique et accompagnement social. L'une des initiatives emblématiques concerne le développement de chaussures orthopédiques personnalisées digitales ou non, destinées aux patients souffrant de neuropathies plantaires liées à la maladie.

## 2. Brésil



FEETHansen - Chaussures sur mesure et atelier orthopédique.

Fabriquées sur mesure, ces chaussures jouent un rôle crucial dans la prévention des ulcérations plantaires, la réduction des risques d'amputation et l'amélioration de la mobilité.

En 2025, les ateliers ont produit:

- 722 semelles orthopédiques;
- 215 paires de chaussures artisanales sur mesure;
- 142 semelles de chaussures.

Une rencontre réunissant plusieurs bénéficiaires a permis d'évaluer les bénéfices concrets observés: diminution des douleurs, reprise d'activités professionnelles, amélioration de la mobilité et renforcement de la confiance en soi.

Au-delà de l'innovation technologique, ce programme illustre l'impact humain de la réhabilitation: restaurer la capacité de marcher, c'est aussi restaurer l'autonomie et la dignité.

**Réhabilitation post chirurgicale**

En 2025, le CIOMAL et l'AAL ont soutenu un atelier national de prévention et de réhabilitation de la lèpre organisé au HUB – Hôpital Universitaire de Brasília. Des équipements spécialisés ont été fournis pour accompagner la rééducation fonctionnelle des patients ayant bénéficié d'interventions chirurgicales réparatrices.

Ces dispositifs favorisent la récupération motrice et préviennent l'apparition de nouvelles incapacités. La réhabilitation représente une étape essentielle du parcours de soins: sans accompagnement adapté, les bénéfices d'une chirurgie peuvent être compromis.

Cette initiative renforce ainsi la continuité des soins et contribue durablement à l'autonomie des patients.

Mission de volontaires internationaux

En juin 2025, 17 jeunes volontaires de la paroisse St. Thomas Aquinas en Californie, ont été accueillis par l'AAL et le CIOMAL pour une mission de huit jours dans l'État du Pernambouc. Leur immersion a inclus la visite de structures de santé publique, des actions de sensibilisation, des rencontres avec des personnes affectées par la maladie de Hansen et la distribution de kits d'autosoins.



Mission des jeunes de Californie avec l'AAL et CIOMAL.

Un moment marquant fut la création d'une fresque artistique au sein d'une ancienne colonie de personnes atteintes de la lèpre, dirigée par l'artiste Flo de Bretagne. Cette œuvre collective, éclatante de couleurs, a symboliquement redonné vie à un lieu longtemps associé à l'exclusion, illustrant la place de la culture dans la lutte contre la stigmatisation.

À l'issue de la mission, les participants ont développé une compréhension approfondie des enjeux médicaux et sociaux de la lèpre et se sont engagés à devenir des ambassadeurs de la cause dans leurs communautés.

Programme de télémédecine DOCHansen

L'année 2025 a confirmé l'intérêt pour l'intégration d'outils numériques dans la prise en charge des personnes affectées par la lèpre. La plateforme de télémédecine DOCHansen, développée au Brésil dans le cadre de la collaboration avec l'Alliance Against Leprosy (AAL), a continué à démontrer son utilité.

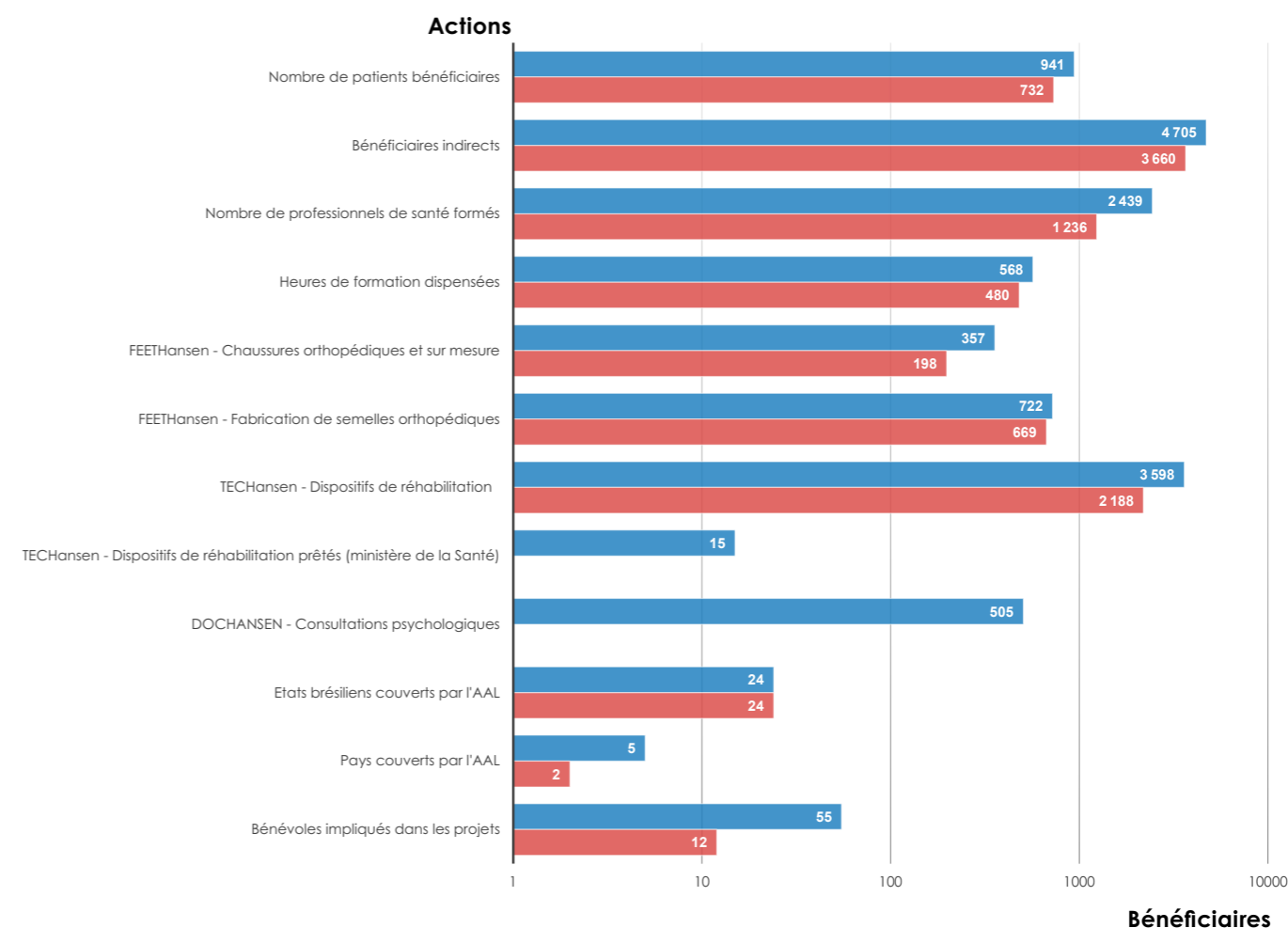
Elle permet aux professionnels de santé d'accéder à un réseau d'experts spécialisés, facilitant le diagnostic des cas complexes et le suivi médical des patients, notamment dans les zones où l'accès à l'expertise est limité. La plateforme contribue également au suivi psychologique, en favorisant les échanges entre équipes et l'accompagnement des patients confrontés aux conséquences sociales et émotionnelles de la maladie.

Initialement utilisée principalement au Brésil, la Fondation CIOMAL explore la possibilité de soutenir progressivement son développement et son utilisation élargie, en lien avec ses partenaires, afin de renforcer les capacités des équipes médicales et d'améliorer la qualité globale de la prise en charge.

En complément, 505 séances de psychothérapie ont été réalisées en 2025, illustrant l'importance accordée à la santé mentale dans l'accompagnement global des personnes affectées par la lèpre.



# Actions menées au Brésil par le CIOMAL en 2024 et 2025



## Impact communication CIOMAL

Média	Personnes impactées:	2024	2025
Portée instagram		58 000	78 840
Portée Facebook		1 800	17 560
Portée TV et presse écrite		763 000	850 000
Portée publicité sociale		0	6 600 000
<b>Total personnes impactées:</b>		<b>822 800</b>	<b>7 546 400</b>

### 3. Vietnam

Le projet de cordonnerie thérapeutique s'est poursuivi avec la production par cinq techniciens de 980 paires de sandales adaptées, distribuées aux patients dans plusieurs provinces: 390 paires préventives, 380 paires adaptées aux pieds déformés et 210 paires moulées sur mesure. Ces sandales ont été distribuées aux patients atteints de lèpre dans les provinces de Gia Lai et Kon Tum, contribuant à prévenir les blessures et à améliorer leur mobilité au quotidien.

Parallèlement, l'équipe a assuré des soins des ulcères plantaires dans plusieurs villages isolés des Hauts Plateaux. Malgré des difficultés d'accès à certaines zones, 269 patients ont pu être pris en charge dans 12 villages. Une aide a également été apportée à six personnes suspectées de lèpre afin qu'elles puissent se rendre à l'hôpital spécialisé de Qui Hoa pour un diagnostic.

Au total, 849 personnes touchées par la lèpre dans les deux provinces ont bénéficié directement du projet. Les sandales thérapeutiques et les soins prodigués permettent de cicatriser plus rapidement les plaies et ont contribué à éviter des amputations pour au moins 70 patients.



Atelier orthopédique, Vietnam.

Au-delà de l'aide médicale, le projet améliore la mobilité, l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires, leur permettant de reprendre leurs activités quotidiennes et de retrouver une meilleure intégration au sein de leur famille et de leur communauté.

### 4. Mauritanie

En Mauritanie, la Fondation CIOMAL poursuit son partenariat avec l'AMPHL (Association Mauritanienne des Personnes affectées par la Lèpre) afin de soutenir les personnes vivant avec des séquelles de la maladie de Hansen.

Grâce au soutien de l'Association Monégasque de l'Ordre Souverain Militaire de Malte, et en collaboration avec l'Ordre de Malte France, la Fondation accompagne une initiative locale visant à renforcer l'autonomie économique des personnes affectées.

Cet appui est destiné à permettre à plusieurs familles de continuer à gérer un parking dans de meilleures conditions de sécurité, tout en bénéficiant de revenus contribuant à leur subsistance.

Cette action s'inscrit dans une démarche de renforcement progressif de l'accompagnement socio-économique des personnes affectées par la maladie en Mauritanie.

**Un remerciement particulier est adressé à l'Ordre de Malte France (OMDP France), qui a permis de développer les projets au Vietnam et en Mauritanie, ainsi qu'au Professeur Chaise pour son engagement constant.**

**La Fondation CIOMAL poursuit son engagement dans les réseaux internationaux dédiés à la lutte contre la maladie de Hansen.**

Parmi les événements marquants de l'année figurent la participation à des initiatives internationales de sensibilisation, la collaboration avec les associations de l'Ordre de Malte et la participation à des événements organisés par l'Ordre de Malte à l'étranger.

### 1. ONU Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Avec l'appui de la Mission permanente de l'Ordre souverain de Malte auprès des Nations Unies à Genève, la Fondation CIOMAL est intervenue lors de la 59<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme tenue en juin 2025 afin de soutenir les recommandations du Rapporteur spécial sur la lutte contre la lèpre (maladie de Hansen).

À travers la déclaration prononcée par M. Hervé Arot, membre du Conseil de Fondation, la Fondation CIOMAL a salué l'appel à renforcer la coopération internationale entre les acteurs engagés dans ce domaine. Forte de son expérience de terrain dans les pays prioritaires de l'OMS et les pays les moins développés, elle a réaffirmé son engagement en faveur d'approches structurées et durables.

L'intervention a également mis en évidence les défis persistants liés au financement, soulignant la nécessité de mobiliser davantage de ressources et de mieux coordonner les contributions des bailleurs. La Fondation CIOMAL a ainsi soutenu, comme par le passé, la mise en place de mécanismes renforcés de suivi et de financement, tout en appelant à l'émergence d'un leadership clair pour accélérer les progrès vers l'élimination de la lèpre et la lutte contre les discriminations associées.

Titulaire du statut ECOSOC depuis 2018, le CIOMAL poursuit son plaidoyer à travers des échanges réguliers avec la Dre Beatriz Miranda Galarza, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et de leurs familles.

### 2. Congrès mondial de la lèpre – Bali 2025

La Fondation CIOMAL a participé au 22<sup>e</sup> Congrès International de la Lèpre (International Leprosy Congress – ILC 2025), qui s'est tenu du 7 au 9 juillet 2025 à Bali, en Indonésie. Ce congrès constitue aujourd'hui la principale plateforme mondiale d'échange scientifique et stratégique sur l'élimination de la lèpre, réunissant plus de 1 200 participants issus d'une cinquantaine de pays.

La Fondation y était représentée par la Dre Laila de Laguiche, membre du Conseil de Fondation, assurant une présence institutionnelle active de CIOMAL dans les discussions scientifiques internationales. Placée sous le thème « Towards a World with Zero Leprosy », cette édition a mis en lumière plusieurs avancées

importantes: nouveaux protocoles thérapeutiques visant à raccourcir la durée des traitements, stratégies intégrées de dépistage précoce, développement de la prophylaxie post-exposition et approches innovantes de prévention des handicaps.

Les discussions ont également mis en avant l'importance d'une approche centrée sur la qualité de vie des personnes affectées par la maladie, notamment à travers la réhabilitation fonctionnelle et les technologies d'assistance. Le congrès a accueilli le 3<sup>e</sup> Forum mondial des organisations de personnes affectées par la lèpre, soulignant la nécessité d'approches inclusives fondées sur les droits humains et la lutte contre la stigmatisation.

Par sa participation à cet événement international majeur, le CIOMAL réaffirme sa volonté de contribuer activement aux dynamiques scientifiques globales visant à atteindre l'objectif partagé: zéro transmission, zéro handicap évitable et zéro discrimination.



Dr Laila de Laguiche représentant le CIOMAL et l'AAL au Congrès mondial de la lèpre - Bali 2025.

### 3. Forum mondial des organisations de personnes atteintes de la maladie de Hansen

Du 4 au 6 juillet 2025, le 3<sup>e</sup> Forum mondial des organisations de personnes atteintes de la maladie de Hansen s'est tenu à Bali, en amont du Congrès international de la lèpre. Organisé par la Sasakawa Leprosy Initiative, cet événement a rassemblé plus de 110 représentants d'organisations de personnes concernées, issus de 21 pays, ainsi que des acteurs internationaux majeurs tels que l'Organisation mondiale de la santé et les Nations Unies.

Ce forum a mis au centre des discussions l'expérience vécue des personnes atteintes, affirmant leur rôle essentiel dans l'élaboration des politiques de santé et la lutte contre la stigmatisation. Il a abouti à des engagements concrets, notamment l'adoption de recommandations, d'un plan d'action pour renforcer les capacités des organisations de patients, et la mise en place d'un mécanisme de suivi.

La Fondation CIOMAL a pris part à cet événement, contribuant aux échanges internationaux et réaffirmant son engagement en faveur des droits, de l'inclusion et du renforcement des organisations de personnes affectées par la maladie de Hansen.

### 4. Rayonnement et coopération en Asie-Pacifique

En novembre 2025, une conférence régionale de l'Ordre souverain de Malte s'est tenue à Singapour, réunissant les associations et délégations d'Asie-Pacifique. Cette rencontre a permis aux différentes entités nationales de présenter leurs actions respectives dans les domaines humanitaires, sociaux et sanitaires, tout en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Le Dr Pablo Sardonato de León, Président de la Fondation, est intervenu en visioconférence pour présenter les activités et les priorités de CIOMAL, contribuant ainsi à renforcer la visibilité de la Fondation et à affirmer son rôle au sein du réseau international de l'Ordre de Malte. Cette rencontre a également offert un espace de réflexion stratégique sur les défis communs de la région, notamment la lutte contre la pauvreté, l'accès aux soins et la réponse aux crises. Les échanges ont permis de renforcer la coordination régionale et d'accroître l'engagement en faveur d'actions concertées, améliorant ainsi l'impact et la durabilité des interventions de l'Ordre dans la région.



**GENÈVE**

### Dîner du Cercle des Bienfaiteurs

Le 24 novembre, le Cercle des Bienfaiteurs s'est à nouveau réuni au Lyrique à Genève pour son dîner annuel, moment privilégié de rencontre et d'échange avec les donateurs et partenaires de la Fondation.

Cet événement a permis de présenter les actions menées au cours de l'année et de remercier les soutiens fidèles de la Fondation.

## Soeurn Kai:

## Une vocation d'enseignante née du stigmate de la lèpre

Âgée de 35 ans, Soeurn Kai est une ancienne patiente atteinte de lèpre, aujourd'hui porteuse d'un handicap à la main gauche. Soutenue par CIOMAL depuis sa cinquième année d'école primaire, elle a pu poursuivre sa scolarité jusqu'à l'obtention d'un diplôme universitaire dans la province de Siem Reap.

Enfant, elle a été confrontée à une forte discrimination de la part des villageois et de ses camarades, beaucoup ignorant que la lèpre pouvait être guérie. Marquée par cette expérience, elle a décidé de devenir enseignante afin de sensibiliser les jeunes générations et lutter contre les préjugés.

Aujourd'hui institutrice dans l'école primaire de son village, elle informe ses élèves sur la lèpre tout en exerçant le métier dont elle rêvait. Mariée et mère d'une petite fille de deux ans, elle contribue également aux revenus familiaux en élevant des cochons.

Engagée dans le réseau de personnes touchées par la lèpre créé par CIOMAL (association PAL), elle a participé activement à ses débuts, notamment pour soutenir l'autonomisation des femmes. Son parcours illustre l'impact durable de l'éducation et de l'accompagnement dans la lutte contre la stigmatisation liée à la lèpre.



Soeurn Kai s'occupant de son élevage.



Soeurn Kai bénéficiant d'un filtre à eau distribué par le CIOMAL.



La classe d'élèves de Soeurn Kai, Cambodge.

## Témoignage – Brésil

« Seuls ceux qui ont eu la lèpre savent à quel point il est difficile de retrouver une vie normale. Je m'appelle Rodrigo et aujourd'hui je témoigne pour remercier l'AAL et la Fondation CIOMAL. Ils m'ont permis de réaliser mon rêve : marcher à nouveau et me déplacer normalement. La maladie de Hansen a complètement déformé mes deux pieds, provoquant des lésions irréversibles. Mais grâce à Dieu, j'ai reçu ces chaussures sur mesure. Ce don me rend très, très heureux. Je peux à nouveau porter des chaussures. Il a fallu m'adapter, mais elles épousent parfaitement mes pieds déformés et m'ont aidé à retrouver l'équilibre pour me déplacer. Merci ! »

La Fondation CIOMAL remercie l'ensemble de ses donateurs, partenaires et institutions pour leur soutien, indispensable à la poursuite de ses actions.

- M. Jean-Pierre Amann
- Dr et Mme Andrea Amico
- Mme Ursula Ammann-Schaerer
- M. Philippe Amon
- M. et Mme Jean-Marc Annicchiarico
- M. et Mme Hervé Arot
- Mme Charlotte Aubaret-Schumacher
- M. et Mme Gabriel Aubert-Lebet
- Mme Geneviève Babel
- M. et Mme Patrick Bandelier
- Mme Ignès Barchi
- M. et Mme Max Barouch
- Mme Elvira Baumann
- M. Gérald Bays
- Mme Monique Bédert
- M. Michel Belet
- M. et Mme Pierre Béné
- Mme Josette Benetti
- Mme Florine Beney
- Mme Jacqueline Berclaz-Parisod
- Mme Colette Berger
- M. et Mme Claude Berney
- M. le Curé Léonard Bertelletto
- M. Carlo Antonio Bertolo
- M. Michel Bettin
- M. Damiano Binzoni
- M. et Mme Sergio Bizzozero
- Mme Anne Blankart de Palézieux
- M. Josef Blättler
- M. Jacques Boissonnas
- M. Yves Bordier
- M. et Mme Géo Borgeat
- M. Giuseppe Botte
- M. et Mme Jacques Bouillot
- M. Jean-Marc Bovio
- Mme Gabrielle Brandt Kuun d'Osdola
- M. Ettore Brenni
- M. Richard Brun-Desbiolles
- Mme Magda Brunella
- Mme Coralie Brunner
- M. Jean-Pierre Brunod
- Mme Inge Büchel
- M. et Mme Oliver Burckhardt
- M. et Mme Mario Calcagno
- M. Giovanni Canova
- M. et Mme Claude Cantatore
- M. et Mme Edmond Charbonnaz
- M. l'Abbé Benoît-Marie Clément
- M. Enrico Cohen
- Mme Janet Coleman
- M. et Mme Pierre-André Collomb
- Mme Giuseppina Comoffi
- M. l'Abbé Jean-Pierre Courtois
- Mme Simone Crelier
- M. Massimiliano Cremasco
- Mme Hélène Croisy
- M. Pierre Darbellay
- M. Gottardo Dazio
- M. et Mme Georges-Antoine de Boccard
- M. Laurent de Boccard
- M. et Mme René de Gautard
- M. et Mme Matthieu de Kalbermatten
- Comtesse Paul de La Rochefoucauld
- Comte et Comtesse Charles-Louis de Laguiche
- Mme Brigitte de Mandato
- Mme Olivia de Pauw
- Mme Michèle de Preux de Kalbermatten
- Mme Marie-Lucie de Preux
- M. et Mme Bruno de Preux
- Comtesse Maria-Claudia de Saint-Périer
- M. Thierry de Sepibus
- Mme Axelle de Vilmorin
- M. et Mme Eric de Weck
- M. Edouard de Yturbe
- Mme Susanna Deidda-Boller
- M. Graziano Del Fante
- M. Yves Demarta
- Mme Maria Derber
- Mme Christiane Deruaz
- M. et Mme Bertrand Desénépart
- M. Luc Desjacques
- M. et Mme Laurent Develle
- M. Antun Divic
- Comte et Comtesse Guillaume du Bessey de Contenson
- M. Gilles Dumoulin
- M. et Mme Dominique Dunant
- Mme Colette Dupertuis
- M. Cyril Duval
- M. et Mme Michel Emery
- M. et Mme Olivier Ernout
- Mme Anna Ernst
- M. Jakob Etter
- M. et Mme André Evalet
- Mme Vania Faccio Rolemberg
- M. et Mme Jean-Pierre Fache
- Mme Danielle Faes-Hermanuz
- Mme Jeanne Falconi
- Mme Huguette Fardel
- M. et Mme Jean-Baptiste Farquet
- M. et Mme Albert Fässler-Bösch
- Mme Clotilde Favre
- M. Marco Ferrazzini
- Mme Verena Feusi
- Mme Antoinette Fierz-Cagianut
- M. Ulrich Fischer
- M. Simone Fiocchetta
- Révérend Père Michel Fontaine
- Mme Chiara Fontana-Rossetti
- Mme Yvette Forgnone
- M. Jean-Pierre Frachebourg

- M. et Mme Theddy Frener
- Mme Noëlle Gaere
- Mme Clelia Gamba
- M. Eric Genoud
- Mme Danielle Gerlitz-Biedermann
- M. et Mme Marco Gianetta
- M. François Gigon
- M. et Mme Alois Gilli
- M. et Mme Jacques Giuriani
- M. Josef Glaus
- Mme Irène Gnos
- M. Jean Gombo
- M. Roland Graff
- Mme Diane Granelli
- M. et Mme Pierre-Yves Greber-Baumann
- Mme Marina Grisel
- M. George Grlica
- Mme Patricia Gross
- Mme Lilianne Grossen-Morier
- Mme Pia Grossi
- Mme Marie-Françoise Guillermin
- M. et Mme Philippe Guinet
- M. Peter Guthauser
- M. et Mme Erich Haag
- M. et Mme Paul Häring
- Comte Heinrich Henckel von Donnersmarck
- Mme Monique Héritier
- M. Paulus Hipp
- M. Jacques Hirt
- M. et Mme Alois Imboden-Jeckelmann
- Mme Françoise Imhoff
- Prof. et Mme Philippe Jaeger
- M. Jean-Pierre Jaquet
- Mme Thérèse Jaquier-Rolle
- M. Andreas Jaross von Némes-Miticz
- Mme Loriane Johnson
- M. Paul Jordan
- M. Alain Jornod
- Mme Deirdre Justafre
- Mme Verena Kaech-Uebelhart
- Mme Françoise J. Karlen
- Mme Irma Kohler Krebs
- M. et Mme Anton Knobel
- Mme Denise Kormann
- Mme Elisabeth Koutaissoff
- M. et Mme Paolo Kraemer-Andreotti
- M. Erwin Kündig
- M. et Mme Nicolas Kuonen-d'Hespel
- M. Bernard Lambert-Bossel
- Mme Wally Lepori
- M. et Mme Pierre Lingjaerde
- Dr Stefano et Orsolya Longoni-von Hertelendy
- M. et Mme Ernst Lüchinger
- M. Gilbert Maillard
- Mme Maryvonne Maitre
- Mme Martine Marcelle
- M. et Mme Mario Marchello
- M. et Mme Pierre Marchioni
- M. et Mme Pierre-Denis de Ribier
- M. et Mme André Marielle
- M. Jean-Paul Marmy
- Mme Esther Martin
- M. Hanspeter Marty-Jochberg
- M. et Mme Giancarlo Mattai del Moro
- Mme Marie-Hélène Maudry
- M. Olivier May
- M. Patrizio Merciai
- M. Georg Merholz
- M. Daniel Michard
- Mme Jacqueline Modoux
- M. et Mme Pierangelo Mondonico
- Mme Françoise Monighetti
- M. Philippe Montavon
- M. Alfredo Moor
- M. Luciano Morello
- Mme Gabrielle Moser
- Mme Janine Mouchet-Juillard
- M. et Mme Hansruedi Mühlebach
- M. Jean-Pierre Naz
- Mme Anne-Marie Nicolazzi
- M. Félix Oberson
- Mme Heidi Oester
- M. Patrice Ometz
- M. Günthard Orgelmeister
- M. et Mme Piergiorgio Pagnamenta
- M. et Mme Franco Panzeri-Croci
- M. Damiano Paternò Castello
- M. Diego Pedimina
- M. Stefan Perczel
- M. et Mme Jean-Claude Perler
- Dr Béatrice Perret
- M. Francis Petermann
- M. Jean Pieper
- Mme Odile Pignat
- Mme Sophie Piguet
- M. Aloys Piller
- M. André Pillonel
- Mme Sylvie Pigeon
- M. Raymond Pittet
- M. Patrick Progin
- Mme Anne-Marie Prost
- Mme Ruth Pürro-Raemy
- Mme Carla Python
- Mme Paulette Queloz-Surmont
- Mme Gabrielle Radacineanu
- Comte Manfredo Radicati di Primeglio
- Mme Gina Ranguelov
- M. Jean-Philippe Rentsch
- M. Roger Revaclier
- Mme Gabriella Rezzonico-Deflorini
- M. Daniel Rigolet
- Mme Clara Robatto
- M. et Mme Pierre Rochat
- M. Marco Rossati
- M. Hans-Klaus Rummeler
- M. et Mme Jean-Michel Saillen
- M. Michel Sandoz
- M. Boris Sangiorgio

- M. Jean-François Sangsue
- M. et Mme Jean-Paul Santoni
- M. et Mme Jean-Paul Sartore
- M. Mario Savoye
- M. Michel Scaiola-Piccand
- M. et Mme Robert Schmidig-Gwerder
- Mme Rita Schmid-Marty
- M. Rodolfo Schnyder von Wartensee
- M. et Mme Bernard Schuler
- M. Bernd Schumacher-Wingen
- M. Alfred Schweizer
- M. et Mme Giancarlo Sciandra
- Mme Karma Shakarchi
- M. et Mme Pius Siffert
- M. André Solaro
- M. et Mme Karl Spindel
- Mme Marie-Edith Steinauer
- M. et Mme Mark Stewart
- Mme Thekla Stobbaerts
- Mme Hélène Sulzer
- M. Brian Suter
- M. et Mme Laszlo Szombath
- M. Luc Szynalski
- Mme Maria Taboada
- M. Wigger Henderik Tasman
- M. Jean Theubet
- M. et Mme Hans Thurnherr
- Mme Charlotte Tinguely
- S.E. Monsieur l'Ambassadeur Jean-Philippe Tissières
- Mme Marie-Françoise Tomasi
- M. Roger Torche
- M. et Mme Maurice Tornay
- Mme Annemarie Torrent
- Mme Luisa Tringale
- M. Giovanni Turati
- M. François Vallat
- M. Mathijs van der Meer
- Mme Thérèse van Dessel-Nègre
- Mme Margareta van Lamsweerde
- M. et Mme Ludowijk van Moorsel
- M. Jan Jacob van Troostenburg de Bruyn
- Mme Martha Venetz
- M. et Mme Eric Verleyen
- S.E. Monsieur l'Ambassadeur Michel Veuthey
- M. Jean-François Vielliard
- M. Michel Vietti
- Mme Lucienne Vigny
- M. Georges Vionnet
- M. Oscar Viscio
- Mme Marie-Anne Vizoso
- M. Eduard von Euw
- M. Heinrich von Roten
- Comte Felix von Sury
- M. Paul Vörös
- M. et Mme Thomas Vorwerk
- M. Bruno Vuillemin-Pagès
- M. et Mme Jean-François Vuistiner
- Mme Monique Waeber-Morard
- M. Oswald Walker-Fuchs
- Mme Odette Wantz
- M. Jean-Baptiste de Weck
- M. Réto Weder
- M. Wolfgang Wenger
- M. Nicola Wicki
- M. Hans Widmer
- Mme Elisabeth Wiget
- M. et Mme Daniel Wurlo
- M. et Mme Urs Wyss-Elsener
- Mme Christiane Yerly
- M. Dominique Zanetta
- Comte Emanuele Zanon di Valgiurata
- Mme Marta Zardi
- M. et Mme Marius Zbinden
- M. et Mme Thierry Zen Ruffinen
- M. Jean-Pascal Zenklusen
- M. Hervé Zermatten
- M. Fabio Zueger
- M. Jules Zufferey
- Mme Fernande Zufferey
- M. et Mme Hans Züger
- M. et Mme Roberto Zurmühle

## Institutionnels

- Abbaye de la Fille-Dieu à Romont
- Association Monégasque de l'Ordre Souverain Militaire de Malte
- Association Philanthropique L'Ange de l'Éternel
- Centre Chirurgical de Grange-Canal
- Chartreuse de la Valsainte / Cerniat
- Étude de Boccard & Rusca, Notaires
- Fédération Genevoise de Coopération
- Fondation Carl & Elise Elsener
- Fondation Don Galicciotti
- Fondation Gertrude Hirzel
- Fondation Hirschmann
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Nak Humanitas
- Fondation Peerke Donders
- Fondation Souffle de Vie
- Fondation Xavier-Marie Dubois-Barbier et Armand-Aline Spaenhoven-Barbier
- Katholisches Pfarramt Celerina
- Katholisches Pfarramt St Josef
- Katholisches Pfarramt Wünnewil
- Longbow Finance SA
- Monastère des Capucines Montorge
- Pfarramt St Apollonia
- Quilvest Switzerland
- Transports F. Dumoulin Sàrl

**Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels pour leur engagement et leur soutien précieux en faveur des actions du CIOMAL.**

Nous tenons en particulier à souligner le rôle de la Fédération genevoise de coopération, qui contribue de manière significative à la mobilisation de fonds publics, notamment à travers la Direction du développement et de la coopération (DDC) ainsi que les Villes de Genève, de Carouge et de Lancy.

Ces appuis, conjugués à ceux de nos autres partenaires et donateurs, permettent au CIOMAL de poursuivre et de développer ses projets au bénéfice des populations les plus vulnérables. Nous leur exprimons notre profonde reconnaissance pour la confiance accordée.



*Bénéficiaire du programme de bourses d'études soutenu par la Fondation CIOMAL au Cambodge.*

**La lèpre est une maladie négligée mais guérissable.**  
**Avec vos dons, vous améliorez la qualité de vie de ceux qui en sont atteints, et vous contribuez à la faire disparaître :**

**MERCI !**



Distribution d'aide alimentaire à une famille soutenue par la Fondation CIOMAL au Cambodge.



CCP : 12-13717-1

IBAN : CH 16 0900 0000 1201 3717 1

**Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte**

10 Rue du Vieux-Collège

1204 Genève, Suisse

info@ciomal.org

+ 41 22 733 22 52

Rejoignez-nous et soutenez-nous : <https://touscontrelalepre.ciomal.org/> !